



## La complémentaire santé des salarié(e)s du réseau **corace**



Accessible aux salarié(e)s des réseaux partenaires sous conditions.



## Une complémentaire santé pour les salarié(e)s du réseau COORACE et de ses réseaux partenaires

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ensemble des employeurs devra mettre en place un régime frais de santé.

**Ainsi l'ensemble des salarié(e)s sera garanti :**

- quel que soit son état de santé,
- quel que soit son statut,
- dans le strict respect des dispositions de la Convention collective appliquée par chaque association ou entreprise d'insertion.

**MUTEX-l'alliance mutualiste est l'organisme sélectionné par le réseau COORACE pour vous proposer une solution sur mesure de régime de frais de santé, au travers de l'offre Chorum.**

**Avec ses 7 millions de personnes protégées sur l'ensemble du territoire, MUTEX-l'alliance mutualiste est le 1<sup>er</sup> acteur national de santé.**

Les mutuelles membres de MUTEX-l'alliance mutualiste, Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum, Eovi-MCD Mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane, mettent leur expertise et leurs atouts au service de votre association ou entreprise d'insertion.

**Chorum, membre de MUTEX-l'alliance mutualiste et partenaire engagé au service des acteurs de l'ESS.**

Membre de MUTEX-l'alliance mutualiste, la mutuelle Chorum est le 1<sup>er</sup> opérateur gestionnaire de prévoyance des associations. Chorum s'engage également auprès de ses adhérent(e)s pour l'amélioration de leur qualité de vie. Son centre de ressources et d'action, CIDES, propose une offre sur-mesure pour valoriser et améliorer les démarches de prévention. Par ailleurs, Chorum a créé pour ses adhérent(e)s en Prévoyance un outil dédié à l'accompagnement social des salarié(e)s : **Chorum facilit'**.



# les garanties de l'offre **COORACE**

Remboursement Sécurité sociale + mutuelle

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
<b>FRAIS D'HOSPITALISATION (y compris en maternité)</b>			
Chirurgie-hospitalisation (honoraires hors CAS*)	120 % BR* (100 % BR)	150 % BR (130 % BR)	200 % BR (180 % BR)
Forfait hospitalier	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 € / jour	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 € / jour	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 € / jour
Chambre particulière par jour	1 % du PMSS* (soit 32,18 €)	2,5 % du PMSS (soit 80,45 €)	3 % du PMSS (soit 96,54 €)
Forfait actes lourds	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 €	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 €	Couverture aux frais réels, actuellement : 18 €
Personne accompagnante : lit ou indemnités d'hébergement	---	1 % du PMSS (soit 32,18 €)	2 % du PMSS (soit 64,36 €)
<b>FRAIS MEDICAUX</b>			
Consultations-Généralistes, Spécialistes CAS	120 % BR	150 % BR	200 % BR
Consultations-Généralistes, Spécialistes non CAS	100 % BR	130 % BR	180 % BR
Pharmacie (y compris vignette orange)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses	100 % BR	100 % BR	200 % BR
Auxiliaires médicaux	100 % BR	100 % BR	200 % BR
Actes techniques médicaux de petite chirurgie (hors CAS)	120 % BR (100 % BR)	120 % BR (100 % BR)	200 % BR (180 % BR)
Radiologie (hors CAS)	120 % BR (100 % BR)	120 % BR (100 % BR)	200 % BR (180 % BR)
Orthopédie et autres prothèses	100 % BR	100 % BR	200 % BR
Prothèses auditives acceptées par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR + 5 % PMSS / an (160,90 €)	200 % BR + 18 % PMSS / an (579,24 €)
Prothèses auditives non acceptées par la Sécurité sociale	---	---	15 % PMSS / an (482,70 €)
Transport accepté Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	200 % BR
<b>DENTAIRE</b>			
Soins dentaires	150 % BR	150 % BR	200 % BR
<b>Orthodontie</b>			
> Acceptée par la Sécurité sociale	150 % BR	300 % BR	350 % BR
> Refusée par la Sécurité sociale	---	---	32 % PMSS (16 % / semestre) soit 514,88 €
Prothèses dentaires / Inlays-cores	125 % BR	300 % BR	350 % BR
> Prothèses non remboursées par la Sécurité sociale	---	---	9 % PMSS / an (288,90 €)
> Bridge non remboursé par la Sécurité sociale	---	---	9 % PMSS / an (288,90 €)
Parodontologie	---	---	3,5 % PMSS / an (112,63 €)
Implantologie	---	---	9 % PMSS / an (289,62 €)
<b>FRAIS D'OPTIQUE :</b> les garanties s'entendent : verres + monture (enfants) ou lentilles par an et par bénéficiaire, verres + monture (adultes) une paire tous les deux ans			
Verres et montures	220 €	voir grille optique 1	voir grille optique 2
Lentilles prescrites refusées par la Sécurité sociale		5 % PMSS (160,90 €)	10 % PMSS (321,80 €)
Lentilles prescrites acceptées par la Sécurité sociale	100 % BR	5 % PMSS (160,90 €)	10 % PMSS (321,80 €)
Chirurgie réfractive / kératotomie	---	200 € par œil	320 € par œil
<b>FRAIS DE CURES THERMALES (hors thalassothérapie)</b>			
Acceptée par la Sécurité sociale	---	100 % BR	10 % PMSS (321,80 €) limité à une cure / an
<b>MATERNITÉ</b>			
Procréation médicalement assistée	---	---	8 % PMSS (257,44 €)
Amniocentèse	---	---	8 % PMSS (257,44 €)
Prime de naissance	3 % PMSS (96,54 €)	5 % PMSS (160,90 €)	6,5 % PMSS (209,17 €)
<b>ACTES DE PRÉVENTION</b>			
Tous les actes des contrats responsables	Oui au ticket modérateur	Oui au ticket modérateur	Oui au ticket modérateur
Vaccins anti grippe non remboursés par la Sécurité sociale	100 % FR*	100 % FR	100 % FR
Autres vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	---	---	100 % FR
Contraception	1 % PMSS / an (32,18 €)	2,5 % PMSS / an (80,45 €)	3 % PMSS / an (96,54 €)
Sevrage tabagique, ostéodensitométrie,...	---	---	3 % PMSS / an (96,54 €)

\* BR = Base de remboursement. PMSS = Plafond mensuel de la Sécurité sociale soit 3 218 € pour 2016. CAS = Contrat d'accès aux soins. FR = Frais réels.

## Grilles optiques

Type de verres	Grille Optique n°1		Grille Optique n°2	
	Enfants < 18 ans	Adultes	Enfants < 18 ans	Adultes
Verres Simple Foyer, Sphérique	De 237,73 € à 307,25 €*	De 259,44 € à 315,84 €*	De 272,73 € à 383,25 €*	De 284,44 € à 387,84 €*
Verres Simple Foyer, Sphéro-cylindriques	De 241,21€ à 339,09 €*	De 261,10 € à 348,04 €*	De 276,21€ à 424,09 €*	De 286,10 € à 429,04 €*
Verres Multi-focaux ou Progressifs Sphériques	De 350,31 € à 375,25 €*	De 365,48 € à 389,68 €*	De 441,31 € à 472,25 €*	De 452,48 € à 482,68 €*
Verres Multi-focaux ou Progressifs Sphéro-cylindriques	De 375,61 € à 423,23 €*	De 389,14 € à 426,14 €*	De 472,61 € à 526,23 €*	De 482,14 € à 525,14 €*
<b>Monture</b>	<b>65 €</b>	<b>115 €</b>	<b>90 €</b>	<b>130 €</b>

\* Selon le type de sphère.

## Les taux de cotisation

➤ Une cotisation forfaitaire mensuelle exprimée en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale et calculée à titre indicatif en euros (valeur du PMSS 2016 = 3 218 €)

➤ Maintien de taux pour 2016 et 2017

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Régime général	Régime Alsace Moselle	Régime général	Régime Alsace Moselle	Régime général	Régime Alsace Moselle
Salarié seul	1,00 % 32,18 €	0,70 % 22,53 €	1,58 % 50,84 €	1,11 % 35,72 €	1,93 % 62,11 €	1,35 % 43,44 €
Facultatif Conjoint	1,20 % 38,62 €	0,84 % 27,03 €	1,79 % 57,60 €	1,25 % 40,23 €	2,25 % 72,41 €	1,58 % 50,84 €
Facultatif Enfant *	0,68 % 21,88 €	0,48 % 15,45 €	0,98 % 31,54 €	0,69 % 22,20 €	1,15 % 37,01 €	0,81 % 26,07 €

\* Gratuité de la cotisation à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

OU

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Régime général	Régime Alsace Moselle	Régime général	Régime Alsace Moselle	Régime général	Régime Alsace Moselle
Salarié	1,00 % 32,18 €	0,70 % 22,53 €	1,58 % 50,84 €	1,11 % 35,72 €	1,93 % 62,11 €	1,35 % 43,44 €
Salarié + enfant(s)	2,05 % 65,97 €	1,44 % 46,34 €	3,20 % 102,98 €	2,24 % 72,08 €	3,90 % 125,50 €	2,73 % 87,85 €
Couple	2,13 % 68,54 €	1,49 % 47,95 €	3,30 % 106,19 €	2,31 % 74,34 €	4,10 % 131,94 €	2,87 % 92,36 €
Couple + enfant(s)	3,25 % 104,59 €	2,28 % 73,37 €	5,15 % 165,73 €	3,61 % 116,17 €	6,20 % 199,52 €	4,34 % 139,66 €

# Les atouts de notre offre mutualiste



## Une gestion au plus près des employeurs

### Des interlocuteurs dédiés et proches de votre entreprise ou association

L'ensemble des mutuelles de MUTEX-l'alliance mutualiste gère en direct les comptes de leurs adhérent(e)s pour un véritable service de proximité.

**Plus de 1 500 conseillers répartis sur tout le territoire sont à votre disposition.**

### Une offre souple qui vous garantit le respect de vos obligations conventionnelles

- vous choisissez votre régime collectif obligatoire entre 3 niveaux de garanties.
- selon votre choix de régime obligatoire collectif, vos salarié(e)s peuvent améliorer leur couverture par le choix d'un niveau supérieur sous forme d'option individuelle.
- vous êtes orienté(e)s sur l'un des 3 niveaux en fonction de votre convention collective de rattachement (exemple pour la CCN des ACI, le niveau 1 peut être choisi comme régime collectif obligatoire. Pour la CCN de la BAD, le niveau 2 doit être au minimum appliqué en tant que régime collectif obligatoire).
- le choix entre 2 types de structures de tarifs : selon les caractéristiques de situation familiale de vos salarié(e)s, vous choisissez parmi deux possibilités d'appliquer la grille tarifaire la mieux adaptée à la réalité de l'ensemble de vos salarié(e)s.

### Une politique de prévention pour aider vos salarié(e)s à préserver leur santé

MUTEX-l'alliance mutualiste apporte des réponses concrètes aux questions que se posent les adhérent(e)s sur les maladies, les traitements, les modes de prévention.

Via internet ou par nos experts, chacun peut trouver de vraies réponses à ses doutes, des conseils, des programmes pour vivre mieux et en meilleure santé. Des actions d'informations sur les addictions, les troubles musculo-squelettiques sont organisées en entreprise.

**Les adhérent(e)s et assuré(e)s Chorum bénéficient des services de CIDES et Chorum facilit'.**

## Des avantages concrets pour les salarié(e)s

### L'accès aux soins pour tous

- Un réseau d'opticiens et d'audioprothésistes propose des équipements **à tarifs négociés sans rien céder à la qualité, grâce au réseau Kalivia.**
- Le premier réseau de réalisations sanitaires et sociales (centres dentaires, établissements et services hospitaliers, centres de soins médicaux et infirmiers etc.) **permet de réduire le reste à charge.**

### Le tiers payant généralisé

Grâce à un accord passé avec des professionnels de santé, le tiers payant **permet d'éviter l'avance des frais de soins de santé sur de nombreux actes :**

- L'hospitalisation
- Les actes de radiologie
- Les analyses en laboratoire
- Les frais d'optique
- La prise en charge des transports etc.

### Un service d'analyse des devis

Ce service permet à l'assuré(e) de **connaître à l'avance le montant qui lui sera remboursé.**

### Un espace salarié(e) personnalisé

Vos salarié(e)s **ont accès à un service en ligne qui leur permet notamment de :**

- Consulter leurs remboursements
- Déclarer tout changement de situation personnelle
- Accéder aux garanties du régime

### Assistance et action sociale pour faire face aux aléas de la vie

Pour faire face à des situations difficiles, **des aides peuvent être accordées pour financer des soins coûteux** (appareillages, aménagements liés au handicap...).

Une offre d'assistance est proposée en cas de maladie ou d'accident (aide à domicile, garde d'enfants, téléassistance, acheminement des médicaments etc.).



# Chorum et MUTEX-l'alliance mutualiste, une expertise au service des professionnels de l'économie sociale et solidaire

- **Le 1<sup>er</sup> acteur de santé national**, et un pôle majeur de protection sociale
- **Une exigence de qualité partout et pour tous** pour un niveau de services irréprochable
- **Une implantation territoriale solide et complète** pour une véritable relation de proximité
- **Des dispositifs d'action sociale** pour accompagner les plus fragiles
- **Des outils pour favoriser la prévention et améliorer la qualité de vie.**

## Chiffres clés

**Plus de 7 millions de personnes assurées**

**2 500 centres** de soins et d'accompagnement mutualistes

**200 000 accords de conventionnements** passés auprès de professionnels de santé

**700 agences et 1 500 experts** pour un service santé partout en France (y compris DOM-TOM)

**23 branches professionnelles et plus de 200 000 entreprises adhérentes**

**5,5 millions d'euros dédiés à l'action sociale Frais de soins de santé.**



Le contrat est coassuré par Mutex, Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum, Eovi-Mcd mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane. Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.